

► **recherche** ► Laurent Brunet - lbrunet@np-i.fr

Le CHU s'ouvre au mécénat hospitalier

Profitant de la Loi de modernisation de l'économie, le CHU de Poitiers vient de créer son propre fonds de dotation. Baptisé Aliénor, cet outil de financement dédié au mécénat permettra de collecter les dons des particuliers et des entreprises en faveur de la recherche médicale.

Qui a dit que l'hôpital se moquait de la charité ? À l'heure des coupes budgétaires, les CHU sont nombreux à rechercher de nouvelles ressources financières. Depuis 2008, la Loi de modernisation de l'économie leur permet de se lancer à la chasse aux dons privés, en créant leurs propres fonds de dotation. Une forme de retour aux sources en somme, tant l'histoire des hôpitaux est jalonnée, depuis le Moyen Âge, de dons et autres legs.

En 2014, le CHU de Rennes a ouvert la marche. Aujourd'hui, Poitiers lui emboîte le pas et s'engage dans l'aventure. Le fonds de dotation Aliénor est destiné à recevoir des donations de toute nature. Un appel à la générosité publique avec un objectif unique : financer les activités de recherche et l'innovation médicale.

À Poitiers, le secteur pèse lourd puisqu'il emploie près de 200 personnes pour un budget de 18M€. « Un CHU sans recherche, ce n'est pas un CHU, martèle Jean-Pierre Dewitte, directeur général de l'établissement

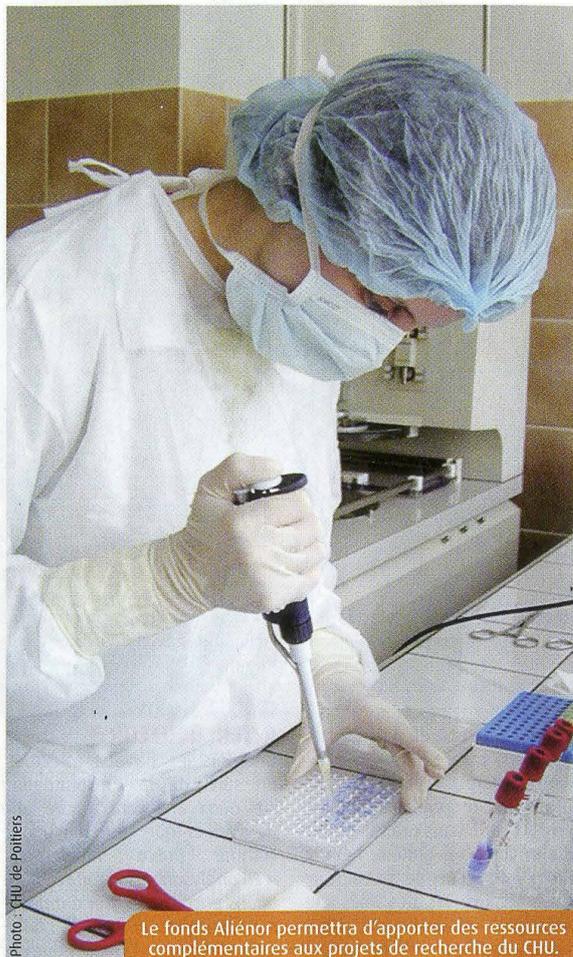


Photo : CHU de Poitiers

Le fonds Aliénor permettra d'apporter des ressources complémentaires aux projets de recherche du CHU.

ment et président d'Aliénor. C'est vrai que nous avons des équipes labélisées Inserm, mais la compétition est nationale, voire européenne. Donc densifier et massifier nos équipes est indispensable. Financer la

recherche n'est pas simple et le fonds nous y aidera.»

UNE VOIE SUPPLÉMENTAIRE

Pour Stéphan Maret, directeur de la communication du CHU et

trésorier d'Aliénor, le mécénat doit être perçu « comme une voie supplémentaire de financement, qui viendra compléter les moyens de l'hôpital. Il permettra de financer des équipements de pointe pour les laboratoires, mais aussi des emplois de recherche. » Structure juridiquement indépendante du CHU, le fonds Aliénor est piloté par un conseil d'administration et un comité scientifique. À l'issue d'un appel d'offres lancé en mars dernier, six thèmes de recherche ont été sélectionnés (lire ci-contre). Chaque donateur pourra ainsi cibler le programme qu'il souhaite soutenir.

Pour faciliter les démarches, un site internet a été mis ligne, permettant de faire un don en quelques clics. Une campagne d'information interne est également en cours. « Nos premiers ambassadeurs, ce sont les salariés du CHU », rappelle Nathalie Aguilon, chargée du mécénat.

À côté des particuliers, les acteurs économiques constituent l'autre cible privilégiée d'Aliénor. Plusieurs opérations séduction sont prévues pour encourager les entreprises locales à passer à l'acte. Un acte qui se veut clairement désintéressé, même si les donateurs pourront bénéficier de déductions fiscales⁽¹⁾. Pas d'autre retour sur investissement à espérer. Seulement l'envie d'investir dans de grands projets altruistes et citoyens.

⁽¹⁾ À hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier et 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires pour une entreprise.

LES PROJETS SOUTENUS À POITIERS

Recherche en santé

- Projet de recherche fondamentale du P^r Benoît Bataille sur l'étude de tumeurs cérébrales.
- Projet de recherche fondamentale du P^r Nicolas Levézuel, à partir de cellules souches sur la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Environnement et santé

- Participation au financement d'un spectromètre de masse pour le projet de recherche du P^r Virginie Migeot portant sur les perturbateurs endocriniens.
- Participation au financement de la création d'une maison de santé publique.

Innovation médicale et robotique

- Projet de recherche clinique du D^r Sébastien Lévesque portant sur l'évaluation d'une technique d'imagerie innovante pour la pose de stents coronaires.
- Participation au financement du robot Rosa en neurochirurgie.

Contact : Fonds Aliénor - CHU de Poitiers - 2, rue de la Milétrie CS 90577 - 86021 Poitiers cedex
Tél. 05 49 44 43 33
alienor@chu-poitiers.fr - www.fonds-alienor.fr



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016

PRO-AM

Compétition par équipe :
3 amateurs + 1 joueur pro

35 rte du Golf - 86130 Saint-Cyr - 05 49 62 53 62 - www.golfduhautpoitou.fr